



40 TEXTES DE VERSION ANGLAISE

Méthode et exercices

- CPGE
- Université
- Concours

Blandine Demotz

PERSPECTIVES



Introduction

**Comment
traduire ?
L'essentiel
pour débuter**

Utiliser les bons outils

Les dictionnaires

Le dictionnaire est, en version, un outil à double tranchant : d'un côté, il est très utile pour élucider des passages dont le vocabulaire est plus recherché, mais il peut aussi induire en erreur ou constituer une grande perte de temps s'il est mal utilisé. Il est donc nécessaire de bien maîtriser cet outil.

Le plus efficace, en version, est de ne pas utiliser de dictionnaire bilingue. Si un dictionnaire anglais-français peut aider au début, rappelons que ce n'est pas le plus utile : le risque est de prendre la traduction du dictionnaire pour argent comptant, ce qui amène à un questionnement moins poussé sur le sens et les symboliques des mots, donnant lieu à des choix de traduction parfois imprécis. Le plus efficace, quand cela est possible, est d'employer un dictionnaire unilingue anglais, comme l'*Oxford English Dictionary*, qui est la référence des dictionnaires unilingues anglais. Ainsi, lorsqu'on rencontre un mot nouveau, il suffit de le chercher dans l'unilingue et de réfléchir au mot français qui équivaut à la définition. Ce processus de réflexion permet d'aboutir à plusieurs possibilités et de choisir la meilleure de toutes, celle qui sera la plus proche de ce qui est dit dans le texte source et qui s'adaptera le mieux au texte en langue cible. Par la suite, on peut confronter ses idées à un dictionnaire unilingue français pour s'assurer de la bonne compréhension du mot ou à un dictionnaire de synonymes.

Dans beaucoup de cas, cependant, il n'est pas possible d'avoir accès à un dictionnaire, notamment lorsqu'on pratique la version en milieu universitaire, car les épreuves se déroulent la plupart du temps sans dictionnaire. Il est donc également important de s'entraîner à l'exercice sans avoir recours à des documents extérieurs.

Les grammaires

La version est aussi un exercice de grammaire, tant en français qu'en anglais. Les connaissances en grammaire anglaise sont bien entendu nécessaires afin de reconnaître les structures et de comprendre le texte correctement : la place de la virgule ou la portée des adjectifs sont autant d'éléments ténus qui, mal compris, modifient le sens global d'une structure. Il convient donc, en cas de doute, de se référer à une grammaire de l'anglais. À cette fin, *La grammaire anglaise de l'étudiant*, de Serge Berland-Delépine (Ophrys, 2023) est remarquable par sa clarté. Le grand nombre d'exemples employés facilite la compréhension et permet de ne pas se retrouver démuni face à un segment de traduction difficile.

Il est en outre nécessaire de s'armer d'une grammaire du français, afin de ne pas commettre d'erreur dans la version traduite du texte, telles une mauvaise conjugaison du passé simple ou une structure fautive comme « *malgré que » ou « *après que + subjonctif ». Il convient donc de se référer à une grammaire en cas de doute, mais également de la revoir régulièrement, morceau par morceau, afin d'être familier de son contenu et d'acquérir les bons réflexes linguistiques. Plusieurs bonnes références sont accessibles, on en recommandera ici deux en particulier, à commencer par *La terminologie grammaticale*, disponible en ligne, qui a l'avantage d'être simple et concise. Ce document est aussi très adapté au milieu scolaire et propose des leçons claires et efficaces. Pour aller plus loin, on peut se référer à *La grammaire méthodique du français*, par Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (Presses Universitaires de France, 2021), qui est davantage destinée au niveau universitaire. Cet ouvrage, plus analytique, est d'une grande précision et interroge réellement les usages grammaticaux. Dans les deux cas, ces grammaires permettent d'affiner les connaissances qui concernent le français écrit, ce qui est indispensable en version.

Comment utiliser cet ouvrage ?

Cet ouvrage est destiné à toute personne qui souhaiterait se confronter à l'exercice de la version : il présuppose une connaissance préalable de l'anglais et n'est donc pas adapté aux grands débutants. Il peut notamment être utile aux étudiants de classe préparatoire autant qu'aux étudiants des universités. Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande expérience de la traduction pour utiliser ce volume, mais ce dernier peut constituer des rappels pour des personnes déjà expérimentées.

L'introduction de cet ouvrage a pour but de rappeler les éléments fondamentaux de la version, ainsi que les outils qui peuvent être utilisés et la façon dont ils doivent l'être, afin d'acquérir les bons réflexes. Dans un deuxième temps, il s'agira de comprendre la façon dont il faut envisager l'exercice de la version dans l'enseignement supérieur et ce qu'un tel exercice évalue. Le cadre dans lequel l'ouvrage peut être utilisé se trouvera ainsi défini. Enfin, cette introduction fournira quelques éléments de méthode : il sera d'abord question de la façon dont le texte doit être appréhendé et lu avant la traduction, afin d'identifier les repérages qui doivent être effectués préalablement. Par la suite, différents procédés de traduction seront présentés : ces procédés constituent des clés de traduction qu'il est bon de connaître, afin de se poser les bonnes questions lors de la transposition en français, de sorte que le rendu final soit le plus idiomatique possible.

Une première partie, divisée en dix chapitres, consistera en une série de rappels sur des éléments de grammaire qui, souvent, posent problème en traduction. Chaque chapitre sera composé d'une leçon, puis d'un texte littéraire court dans lequel apparaît l'élément mis en lumière dans la leçon. À la suite du texte, quelques exercices permettront une mise en pratique immédiate de la théorie grammaticale à partir d'exemples issus du texte afin d'envisager la manière dont l'élément grammatical peut être compris puis traduit. La grammaire est donc appliquée en contexte. Enfin, pour aller

plus loin dans la version, chaque fin de chapitre fait apparaître un exercice de traduction guidée, à partir de phrases issues du texte vu précédemment. La première partie de cet ouvrage constitue donc une étape de familiarisation et de rappel concernant des structures grammaticales notoirement complexes. Toutes les solutions des exercices pourront être trouvées dans les corrigés, en fin d'ouvrage.

Dans une deuxième partie, il sera question de la façon dont on aborde un texte : cette partie proposera à nouveau dix chapitres, chacun étant composé d'un court texte littéraire ainsi que d'une série de questions qui permettent d'entreprendre la traduction sans faire de contre-sens. Ces questions sont ainsi centrées autour de l'aire géographique, de l'époque, du niveau de langue, ainsi que de l'instance narrative qui encadrent le texte, car de tels repérages sont indispensables à la traduction et il faut, en conséquence, les systématiser. Chaque texte sera accompagné de précisions sur l'auteur ou l'autrice. Par la suite, le texte devra être traduit sur le mode du texte à trous : chaque extrait est mis en regard avec sa traduction, dont certains passages manquent. Il importe donc ici de traduire en contexte, et chaque exercice sera suivi d'une explication portant sur différents passages du texte et permettant d'éclairer des réflexes de traduction. Les textes sont classés par ordre de difficulté croissante.

La troisième partie de cet ouvrage donnera davantage de liberté de traduction et proposera à nouveau dix textes littéraires, ainsi que des repérages préalables sur le texte, afin d'éviter tout contresens. Comme dans la deuxième partie, les textes seront rangés par ordre de difficulté et accompagnés d'un encart informatif sur l'auteur ou l'autrice permettant de se constituer une culture littéraire et de mettre en place des automatismes de traduction. Dans cette partie, il reviendra au lecteur de traduire la totalité du texte, seules quelques phrases difficiles seront mises en avant sous forme d'exercice. À la suite de cet exercice, des indications seront données afin d'expliquer le processus de traduction et de comprendre comment se perfectionner en version.

Enfin, une quatrième partie laissera libre cours au lecteur désormais entièrement familier de l'exercice : elle ne sera composée que de textes non traduits. Classés par ordre de difficulté croissante, ils permettront de confronter toute la méthode acquise à des textes, sans qu'aucune connaissance extérieure soit apportée.

L'exercice de la version dans l'enseignement supérieur

Les conditions

La version est un exercice traditionnel de l'enseignement supérieur. Dans la majorité des cas, l'exercice s'effectue sans dictionnaire, d'où la nécessité d'acquérir du vocabulaire sur le long terme : il sera inutile, la veille d'un examen, d'apprendre une grande quantité de vocabulaire dans l'espoir de rattraper des mois de travail. Il en va de même pour la grammaire. Certaines épreuves autorisent le dictionnaire unilingue, ce qui peut constituer une aide ponctuelle, mais le format de l'épreuve est souvent tel qu'il est déconseillé d'utiliser l'outil à l'excès. À chercher trop de mots dans le dictionnaire, l'on prend le risque de ne plus avoir assez de temps pour proposer une traduction soignée. Ainsi, même lorsque le dictionnaire est autorisé, il doit être utilisé avec parcimonie.

Ce que l'exercice de la version évalue

L'exercice de la version, s'il évalue bien une bonne compréhension de l'anglais, est fondamentalement un exercice de langue française : le texte, une fois traduit, doit apparaître dans une langue impeccable, car la traduction ne doit jamais s'effectuer en dépit du bon sens. Ainsi, certains changements doivent parfois être opérés afin de suivre les habitudes linguistiques du français, même si cela semble aller à l'encontre du texte source : *a dark night* sera donc plus volontiers traduit par « une nuit noire » plutôt que par « une nuit sombre », dans la mesure où *a dark night* est l'expression consacrée pour parler de la couleur de la nuit en anglais, de la même façon que

« une nuit noire » l'est en français. Il est donc nécessaire de réfléchir en termes d'équivalences et d'habitude langagières, afin de fournir un texte en français qui soit convaincant.

L'exercice de la version est souvent noté à partir de points fautes : chaque erreur équivaut à un certain nombre de points fautes, qui sont ensuite ajoutés les uns aux autres pour former un total. Ce total correspond ensuite à une note sur vingt. La valeur d'un point faute n'est donc pas absolue, elle est relative, en fonction de la difficulté du texte.

Les erreurs les plus communes sont les suivantes, classées ici de la plus pénalisante à la moins importante. Cette liste n'est cependant ni exhaustive ni absolue, car elle dépend souvent de la personne qui corrige ou de barèmes officiels :

- **L'omission** : c'est un oubli dans la traduction qu'il s'agisse d'un mot, d'une idée ou d'une phrase entière. Puisque l'exercice de la version consiste à traduire un texte fidèlement, l'omission d'un passage est sévèrement pénalisée.
- **Le barbarisme** : le barbarisme est l'invention d'un mot ou d'une forme qui n'existe pas. Ainsi, écrire « il *ouvra le placard » est un barbarisme dans la mesure où on attendrait « ouvrit » mais également dans la mesure où « *ouvra » n'existe dans aucune autre forme du verbe. En revanche, écrire « il mourra de peur » en souhaitant faire une phrase au passé simple n'est pas un barbarisme car « mourra » est une forme qui existe, au futur de l'indicatif. Il s'agit donc simplement d'une erreur de temps. Dans le cas d'un nom, traduire *surgey* par « *surgerie » au lieu de « chirurgie » serait un barbarisme.
- **Le non-sens** : on parle de non-sens lorsqu'un segment n'a tout simplement pas de sens en français. Une telle erreur est lourdement pénalisée dans la mesure où la version est aussi un exercice de bon sens en langue française.
- **L'erreur de grammaire** : souvent, il s'agit d'erreurs d'accords, comme un pluriel qui n'en porte pas la marque, ou de concordance des temps. Ainsi, écrire « *après que je sois allée » au lieu de « après que je suis allée » est une erreur de grammaire assez lourdement sanctionnée.
- **Le contresens** : on parle de contresens lorsque la traduction dit l'inverse de ce que dit le texte source. Traduire *he was not unhappy* par « il n'était pas content » au lieu de « il n'était pas mécontent » constitue un contresens. Ils sont souvent le fruit d'une lecture trop rapide du texte ou d'une erreur d'inattention.

- **L'erreur de syntaxe ou de construction** : lorsqu'une phrase est mal construite ou que les éléments ne sont pas placés au bon endroit, se produit une erreur de syntaxe ou de construction. Ces erreurs sont souvent le résultat d'une traduction calquée sur le texte anglais, alors que l'ordre des mots français demanderait à être différent, ou d'une erreur dans la hiérarchisation des propositions. Traduire *that's what I remember* par « *c'est de cela dont je me souviens » au lieu de « c'est ce dont je me souviens » serait une erreur de construction.
- **Le faux-sens** : il s'agit en général d'une erreur de compréhension du texte qui ne va pas à l'encontre du sens global, telle que se méprendre sur le sens d'un terme : traduire *wild boar* par « phacochère » et non par « sanglier » est un exemple de faux-sens. De la même façon, utiliser de façon indifférenciée et donc erronée « apporter », « emporter », « amener » et « emmener » peut constituer un faux-sens.
- **Le très mal traduit** : souvent, on parle de segment très mal traduit quand il est calqué sur l'anglais au point que le français est difficilement compréhensible. *We'll outlive them* ne peut par exemple absolument pas être traduit par « *nous survivrons à eux », et on préférera ainsi une traduction comme « nous leur survivrons ».
- **Le très mal dit** : comme le nom l'indique, on considère un segment très mal dit lorsqu'il est évident qu'un natif français ne s'exprimerait pas ainsi. Le segment est grammaticalement correct et a du sens, mais il n'est tout simplement pas idiomatique, c'est par exemple le cas d'un segment comme *she had brown hair* qui serait traduit par « elle avait les cheveux marron » : si cette traduction est grammaticalement correcte, on emploiera davantage en français une tournure comme « elle était brune », plus courante et plus élégante.
- **L'erreur de temps** : il s'agit simplement d'un mauvais emploi des temps, ce qui est souvent évitable par une lecture plus attentive du texte. Traduire *we opened the door* par « nous ouvrons la porte » est une erreur de temps, le prétérit ne devant pas être traduit par du présent.
- **L'erreur d'orthographe** : cette erreur n'est pas spécifique à l'exercice de la version, elle découle d'une mauvaise orthographe d'un mot, sans que ce même mot soit réellement inventé, d'où la différence avec le barbarisme. C'est par exemple le cas si l'on écrit « *une étagaire » plutôt qu'une « étagère ».
- **La sur-traduction ou la sous-traduction** : il s'agit de différents degrés de traduction. On parle de sur-traduction quand la traduction française est plus précise que le texte anglais, sans que cette disjonction impacte le sens, comme lorsqu'on traduit *a tree* par « un sapin » : le texte anglais

n'est pas si précis. À l'inverse, si on traduit *a birch tree* par « un arbre », il s'agit d'une sous-traduction. Ces erreurs ne sont que peu sanctionnées car elles sont d'une importance moindre.

- **Le mal dit et le mal traduit :** ces erreurs font partie des moins graves qu'il est possible de commettre en version, car il s'agit de petites erreurs qui n'impactent ni la compréhension ni réellement la fluidité du texte français. Ainsi, traduire « *a dark night* » par « une nuit sombre » au lieu de « une nuit noire » sera considéré comme un mal traduit, puisque le sens est le même et que l'erreur ne perturbe pas vraiment la lecture, mais que le français utilise habituellement un autre mot.

De l'importance de la lecture

Repérer et traduire

Avant même de se poser la question de la traduction ou de s'interroger sur le sens du vocabulaire inconnu, la première étape lorsque l'on se confronte à un nouveau texte est de le lire de façon très détaillée. Une première lecture permettra de saisir le sens global du texte : cela fait, l'ampleur de la tâche à accomplir est plus clairement définie et on connaît le déroulement narratif de l'extrait.

Une deuxième lecture s'impose alors. Celle-ci peut, par aspects, s'assimiler à un commentaire littéraire réduit. On cherche alors à établir l'aire géographique, l'époque, ainsi que le niveau de langue qui caractérisent le texte. Si l'on ne connaît pas l'auteur ou l'autrice du texte, on peut procéder ainsi :

- **Datation de l'extrait :** souvent, les extraits sont datés, à côté de leur titre. Cela peut constituer un indice sur l'époque d'écriture, mais cela ne garantit pas que la date de publication soit la même que celle de la narration. Ainsi, *Les vestiges du jour*, de Kazuo Ishiguro, est un ouvrage écrit en 1989 mais qui se passe en partie dans les années 1930. Dater l'extrait est primordial, car cela pose un problème de vocabulaire : on ne pourra, par exemple, utiliser du vocabulaire emprunté au xx^e siècle si l'extrait est antérieur. Sans parler d'inventions qui n'auraient pas existé à l'époque, il est ici question de tournures spécifiques ou de références culturelles. Il faut donc identifier avec une certaine précision les années dans lesquelles le récit se déroule. Pour cela, on peut d'abord s'intéresser au niveau de langue : un niveau de langue plus soutenu peut parfois être synonyme d'un texte plus ancien. On peut ensuite repérer des éléments culturels, voire technologiques, qui pourraient renseigner sur l'époque :

s'il est question d'un fiacre, par exemple, il est probable que l'extrait se déroule avant la Première Guerre mondiale, et s'il est question d'un téléphone portable avec une antenne, la scène se déroule probablement dans les années 1990. Certains éléments de langage sont également typiques d'une époque bien définie : la formule *that's hip* pour indiquer l'appréciation émerge dans les années 1970, et on devra ainsi trouver un équivalent dans la traduction, de type « c'est bath » ou « c'est chic », car « c'est top » ou « c'est trop cool » seraient trop récents et associés aux années 2000, voire 2010. Une analyse précise de l'extrait permettra ainsi d'éviter d'utiliser un vocabulaire trop éloigné du contexte.

- **Identification de la localisation de l'extrait :** cela permet de ne pas faire d'erreur d'interprétation dans la traduction, et ainsi de ne pas confondre Cambridge, dans le Cambridgeshire, au Royaume-Uni, et Cambridge, dans le Massachusetts, ou encore Paris en France, et Paris au Texas. Tout d'abord, l'on peut s'appuyer sur les mentions de lieux, s'il y en a. Si l'extrait mentionne Pretoria, par exemple, il se passe probablement en Afrique du Sud, ou s'il mentionne la cathédrale Saint Paul, il se passe probablement à Londres. De la même façon, si le texte fait référence à des réalités culturelles spécifiques, ces dernières peuvent constituer des indices utiles : si un personnage s'adresse à sa mère en l'appelant *Ammu*, par exemple, il est probable que le texte se déroule en Inde ou au Pakistan. Une bonne connaissance des réalités culturelles non seulement du Royaume-Uni et des États-Unis mais également des pays du Commonwealth et des anciennes colonies britanniques est nécessaire. Enfin, on peut identifier l'aire géographique dans laquelle l'extrait se déroule grâce aux tics de langage régionaux (utiliser *lads* pour dire « les gars » est par exemple typiquement britannique) ou aux différences de vocabulaire (on utilisera *sled* pour parler d'une luge en anglais américain, dit *General American* (GA), tandis qu'on utilisera plutôt *sleigh* en anglais britannique, aussi appelé *Standard British English* (SBE)). De la même façon, même lorsque les mots sont similaires en GA et en SBE, leur orthographe peut trahir leur appartenance à l'un ou à l'autre : ainsi, un mot comme *theatre* sera associé au SBE du fait de sa terminaison en *-re*. Eût-il été écrit en GA, on aurait lu *theater*. Il en va de même pour des mots en *-our/-or* comme *flavour* (GA : *flavor*) et *colour* (GA : *color*), ou les mots en *-ise/-ize*, comme *recognise* (GA : *recognize*) ou *realise* (GA : *realize*). Ces appartenances sont, la plupart du temps, assez faciles à repérer, malgré quelques exceptions.

- **Repérage du registre de langue :** cette étape est particulièrement importante en ce qu'elle permet, par la suite, de ne pas faire de contresens dans l'usage du vocabulaire ou dans les dialogues, si l'extrait en fait figurer. On imagine par exemple mal Jonathan Harker tutoyer le comte Dracula, ou Hercule Poirot tutoyer toutes les personnes qu'il interroge, d'où la nécessité de réfléchir au contexte et au niveau de langue avant de se lancer dans la traduction. Les formules ou tournures archaïques peuvent constituer un bon indice d'un texte relativement soutenu, tandis que des contractions de type *can't*, *won't*, ou *you're* témoignent déjà d'un registre plus relâché.

Ce processus de repérage peut se trouver légèrement raccourci si l'on connaît l'auteur ou l'autrice, notamment si ces derniers ont des thèmes et des époques de prédilection. Cependant, comme mentionné plus haut, connaître des éléments biographiques sur l'auteur ne garantit pas que l'extrait appartienne à la même veine. Il faut donc systématiquement interroger les extraits en profondeur.

Il convient aussi, lors de cette deuxième lecture, de s'interroger sur l'instance de la narration : qui parle ? Pourquoi ? Cette personne est-elle jeune ou âgée ? Est-elle lettrée ? S'agit-il d'un homme ou d'une femme ? D'un groupe ou d'une personne seule ? Toutes ces questions permettront d'abord de garantir que les adjectifs et les participes passés sont bien accordés dans la version, mais également que le vocabulaire utilisé est adéquat.

Enfin, au cours d'une troisième lecture, on peut se poser la question du vocabulaire inconnu ou des tournures difficiles, en faisant un repérage clair des temps afin de ne pas commettre d'erreurs d'inattention et, si nécessaire, il est possible de découper les propositions dans le but de traduire par segments de trois à quatre lignes. Traduire par segments a pour avantage de permettre une concentration accrue sur chaque passage, notamment au moment de la relecture.

Bon sens et idiomatisme

Comme indiqué précédemment, le plus important en ce qui concerne l'exercice de la version est de faire preuve de bon sens. Par « faire preuve de bon sens », on n'entend pas ici le fait de modifier le texte source afin de le rendre logique – si le texte évoque *a black sun*, on traduira par « un soleil noir » sans se poser la question de savoir s'il est logique qu'un soleil soit noir. Il n'est pas question de réécrire le texte, mais davantage de faire appel au bon sens linguistique : en tant que locuteurs natifs du français, l'on dispose

d'une bonne connaissance des usages linguistiques, également appelés « idiomatismes ». Les idiomatismes sont des usages propres à une langue et qui résultent des usages : on peut ainsi considérer qu'il s'agit d'une forme d'habitude linguistique. Certains mots, par habitude, sont associés à d'autres. En cela, les idiomatismes sont souvent arbitraires. Ne pas se conformer aux idiomatismes ne veut pas dire qu'un natif ne comprendra pas la formule utilisée, mais davantage que cette formule ne sonnera pas naturelle aux oreilles dudit natif. Ainsi, dire « je l'ai sur le bout de la langue » est parfaitement idiomatique, tandis que dire « je l'ai au bout de ma langue » ne l'est pas. De la même façon, on parle de « chat roux », et non de « chat orange » ; on est « majeur et vacciné », et non « vacciné et majeur » ; j'ai « les mains dans les poches », et non « mes mains dans mes poches ». Toutes ces conventions sont des idiomatismes en ce qu'elles reposent moins sur des nécessités grammaticales que sur des habitudes de langage. Ces habitudes doivent être respectées dans la traduction pour que le résultat soit fluide et écrit dans une langue impeccable. Ce sont ces détails qui différencient une bonne traduction d'une traduction laborieuse. Il est parfois difficile de se rappeler ce qui est idiomatique et ce qui ne l'est pas lorsque l'on est trop attaché au texte source et à ses formules, et un peu de recul est donc nécessaire à une bonne traduction.

L'inférence

Sans dictionnaire, l'exercice de la version est également un exercice de réflexion sur les mots dont on ignore le sens. Il ne s'agit cependant pas d'un jeu de devinettes, car il n'est pas question de proposer une traduction au hasard. Le reste du texte doit, au contraire, être mis à contribution afin de proposer une traduction logique du mot dont on ignore le sens : c'est le principe de l'inférence.

Prendre en considération le contexte permet d'envisager différents sens possibles et ainsi de conserver un résultat final sinon parfaitement exact du moins naturel et doté de sens. En termes de notation, si jamais la proposition en français n'est pas exacte, elle sera sanctionnée au mieux par une sur-traduction ou une sous-traduction ou, dans les cas un peu plus graves, par un faux sens. Dans les deux cas, de telles erreurs valent mieux qu'une omission, un barbarisme ou un contresens.

Prenons pour exemple la phrase suivante : *James could hear eldritch echoes carried by the wind. He was terrified.* Si l'on ignore le sens du mot *eldritch*, qui est relativement rare, on peut tout de même inférer : on sait que le personnage, James, est terrifié par ce qu'il entend, ce qui, associé

à la notion d'écho, suggère que le personnage ne peut pas identifier l'origine des sons qu'il entend et que cela semble être source de peur. Le personnage est donc terrifié car les sons qu'ils entendent sont étranges et mystérieux, deux traductions possibles pour *eldritch*. Une autre possibilité, par inférence, aurait été de traduire l'adjectif par « fantomatique » : ce n'est pas entièrement inexact, mais un son ne peut pas réellement être fantomatique, car le fantomatique relève du visuel et non de l'auditif. Une telle proposition serait ainsi sanctionnée par un mal dit, d'où l'utilité de questionner le contexte plutôt que de choisir un adjectif au hasard dans le but d'éviter une omission.

Les principaux procédés de traduction

Il n'est que très rarement possible de traduire mot à mot car, pour un même message, l'anglais et le français passent par des procédés grammaticaux ou des points de vue différents. Plusieurs procédés (permutations grammaticales, changements de points de vue) peuvent donc être employés pour assister dans la traduction. On a alors recours soit à des changements de catégorie grammaticale ou de point de vue, soit à des procédés de traduction, qui peuvent être appliqués afin de faciliter le processus de traduction. Ces procédés n'ont rien d'automatique, mais ils permettent de jouer avec le texte source et de réfléchir à diverses possibilités de traduction.

Calque et faux-amis

Le procédé dit du « calque » consiste à calquer exactement la structure et le vocabulaire du texte source et à les traduire dans le texte cible. Si cette méthode est souvent déconseillée car elle ne respecte pas les singularités linguistiques de chaque langue, elle n'est pas intrinsèquement mauvaise : le calque fait aussi partie intégrante de la traduction, notamment pour les phrases simples, comme *she left the house*, que l'on peut tout à fait traduire par « elle quitta la maison ». Cependant, dans la plupart des cas, il faut se méfier du calque, car même lorsqu'il ne donne pas lieu à une traduction incorrecte, il peut tout de même manquer d'idiomatisme. Tous les procédés qui sont listés ci-dessous peuvent permettre de remettre en question l'automatisme du calque.

Le second écueil que l'on rencontre en version est celui des faux-amis : parfois, certains mots anglais ressemblent beaucoup à d'autres mots français, sans qu'ils aient pour autant le même sens. Ainsi, un adverbe comme *eventually* ne saurait être traduit par « éventuellement », mais plutôt, en fonction de l'extrait dans lequel il s'insère, par « finalement » ou « enfin ». Souvent, prendre du recul sur le sens global de la phrase dans lequel le

faux-ami s'insère permet de mettre en relief le fait que le mot ne peut pas être traduit tel quel. Ainsi, dans une phrase comme *after some thinking over, she eventually accepted*, si l'on traduit *eventually* par « éventuellement », on obtient « après avoir bien réfléchi, elle a éventuellement accepté », ce qui n'a pas grand sens. Le rapport de cause à conséquence que porte la virgule ne fonctionne pas avec « éventuellement », car il n'y a pas de rapport logique entre les deux propositions. La rupture du lien logique est ici un bon indice du fait qu'*eventually* est un faux-ami. Le rapport est cependant rétabli si l'on choisit de traduire par « finalement », car on obtient « après avoir bien réfléchi, elle a finalement accepté ». Éviter les faux-amis et les calques est donc un mélange de bon sens et d'habitude, qu'on connaisse les écueils de grammaire et de vocabulaire ou qu'on pose les bonnes questions durant le processus de traduction.

La transposition

Transposer, c'est modifier la catégorie grammaticale d'un mot ou d'un groupe de mots, afin que la traduction soit plus naturelle en français, notamment car l'anglais a tendance à préférer les verbes là où le français favorise les noms et les substantifs. La transposition n'a, souvent, aucun impact sur le sens du texte. Il s'agit simplement d'une manipulation grammaticale. Il existe de très nombreux types de transposition :

→ Les transpositions vers le verbe :

Du nom vers le verbe → exemple : *for sale* – à **vendre**

De l'adverbe vers le verbe → exemple : *I merely nodded* – je me **contentai** d'acquiescer

De la particule adverbiale vers le verbe → exemple : *they got off the train* – elles **descendirent** du train

→ Les transpositions vers le nom :

Du verbe vers le nom → exemple : *once he came back* – dès son **retour**

De l'adjectif vers le nom → exemple : *an attempted burglary* – une **tentative** de cambriolage

→ Les transpositions vers le groupe prépositionnel :

De l'adverbe vers le groupe prépositionnel → exemple : *lovingly* – **avec amour**

De l'adjectif vers le groupe prépositionnel → exemple : *to feel comfortable* – se sentir **à l'aise**

Du verbe vers le groupe prépositionnel → exemple : *I think that...* – **d'après moi**

→ Les autres types de transpositions :

De l'adjectif vers l'adverbe → exemple : *he let out a **long** sigh* – il soupira **longuement**

Du déterminant possessif vers l'article défini → exemple : *he patted **my** arm* – il me tapota **le** bras

Cette liste ne peut pas être considérée comme exhaustive, elle met seulement en avant les procédés principaux de la transposition.

L'équivalence

L'équivalence est certainement le procédé qui demande la maîtrise la plus fine de la langue française, car il repose uniquement sur les idiomatismes. Il s'agit d'employer dans la langue cible la réalité culturelle, l'expression idiomatique ou le proverbe équivalent à ce que la langue source donne à lire. Ainsi, il faudra reconnaître dans le texte source une formule consacrée en anglais et lui trouver un équivalent français.

→ Les idiomatismes : formules consacrées qui ne peuvent être traduites telles quelles.

★ Exemple : *Nice to meet you* – enchanté(e) ; *tag, you're it!* – touché, c'est toi le loup !

→ Les collocations : groupes de mots qui, par habitude linguistique, fonctionnent ensemble.

★ Exemple : *jet black* – noir **corbeau** ; *pristine white* – blanc **immaculé**

→ Les proverbes et expressions : locutions imagées qui doivent être traduites par leur équivalent français.

★ Exemple : *when pigs fly* – quand les poules auront des dents ; *every cloud has a silver lining* – à toute chose malheur est bon ; *to be like two peas in a pod* – être comme les deux doigts de la main

→ L'adaptation : références culturelles qui doivent être transposées afin qu'elles soient accessibles au lecteur avec le même degré de familiarité que pour un lecteur du texte source. Ce procédé nécessite parfois de faire des conversions.

★ Exemple : *he is a **high school junior*** – il est en **seconde** ; *two pounds of potatoes* – **un kilo** de pommes de terre ; *two miles* – **un peu plus de trois kilomètres** ; *it's 70°F outside* – il fait **environ 20°C** dehors

La modulation

La modulation consiste en un changement de point de vue ou d'angle d'approche sur le discours tenu. Elle est parfois nécessaire car elle est le résultat d'habitudes de langage (l'anglais attribue par exemple rarement des facultés humaines à des objets inanimés). Il existe plusieurs catégories de modulation :

- Le changement de point de vue : il s'agit ici d'adopter une autre façon de considérer le discours, tout en conservant le sens initial.
 - ★ Exemple : *she is **not in*** – elle est **sortie** ; ***don't be mean*** – sois **gentil** ; *there is much **we don't know*** – **nous ignorons** beaucoup de choses
- Le passage du concret à l'abstrait ou inversement, sur le mode de la métonymie : dans certains cas, l'anglais propose une version plus littérale des événements, tandis que le français passe par l'abstrait.
 - ★ Exemple : *he cleared his **throat*** – il s'éclaircit la **voix**
- L'usage du comparatif : l'anglais a tendance à préférer les structures comparatives pour évoquer deux éléments, même lorsque la phrase porte un sens superlatif, ce qui n'est pas le cas du français. Le français n'emploie, la plupart du temps, pas le comparatif.
 - ★ Exemple : *the **elder*** – l'aîné (de deux enfants) / *the **eldest*** – l'aîné (de trois ou plus) ; *the **lower** branches* – les branches **basses**

L'étoffement et le dépouillement

L'étoffement et le dépouillement sont des procédés qui reposent sur la nécessité soit d'en dire davantage, soit d'en dire moins dans la langue cible que dans la langue source. Il peut être nécessaire de pallier la différence de concentration sémantique et symbolique des mots en français. L'anglais est naturellement une langue plus condensée que le français, ce qui explique ces différences.

- L'étoffement : ce procédé consiste à ajouter des éléments, soit pour clarifier le propos, soit parce que le français a besoin de davantage de mots pour transmettre la même idée. Ce procédé est particulièrement utile dans la traduction des prépositions.
 - ★ Exemple : *the passengers **to** London* – les passagers **à destination de** Londres

Dans certains cas, on parle d'incrémentialisation lorsque la traduction intensifie le sens, souvent afin de rendre une référence culturelle plus évidente.

★ Exemple : *a Toni Morrison* – un livre de Toni Morrison

L'étoffement sert seulement à clarifier le propos à partir d'éléments déjà présents dans le texte. En cela, il ne constitue pas une sur-traduction.

→ Le dépouillement : à l'inverse de l'étoffement, il s'agit d'utiliser moins de mots dans la langue cible que dans la langue source, car le propos est déjà clair. On retrouve régulièrement ces procédés dans les tournures qui mobilisent des verbes de perception, mais également lorsque le français dispose d'un verbe pour signifier la réalité évoquée alors que l'anglais non et doit donc passer par une périphrase.

★ Exemple : *I **can** see you* – je te vois ; *he **turned red*** – il rougit ; *come **and see by yourself*** – viens voir par toi-même

Partie 1

Maîtriser la grammaire pour traduire

Cette première partie a pour but d'effectuer des rappels de grammaire, en contexte de version. Il s'agira ainsi de confronter les connaissances grammaticales acquises à un texte, car il est avant tout nécessaire de savoir comment les traduire. Ainsi, cette partie sera organisée autour de dix étapes grammaticales incontournables, en commençant par les structures verbales, avant de se confronter à la syntaxe. Chaque étape sera composée d'un rappel concernant un point de grammaire (formation, emplois, cas particuliers...), puis d'une mise en pratique de ce même point à partir d'un texte littéraire. Quelques exercices seront donc proposés afin d'étudier la façon dont le point de grammaire intervient dans le texte et de s'assurer de sa bonne compréhension en contexte. Enfin, un exercice de traduction à choix multiples permettra de mettre en pratique le point de grammaire abordé dans chaque texte.